

ACCUEILS DE LOISIRS CONTRAT D'ACCUEIL MERCREDIS Janvier-Février 2018

Nom-Prénom de l'enfant

Votre enfant bénéficie t'il d'une aide aux temps libres (CAF21) : OUI NON
(Copie de votre notification d'aide aux temps libres 2018 à joindre au contrat, si non fournie à ce jour)

MEURSAULT
(Rue des Ecoles)

ELEMENTAIRE

MATERNELLE

Dates	Matin	Matin + repas	Après-midi	Après-midi + repas	Journée complète (repas inclus)	Dates	Matin	Matin + repas	Après-midi	Après-midi + repas	Journée complète (repas inclus)
Mercredi 10/01						Mercredi 31/01					
Mercredi 17/01						Mercredi 07/02					
Mercredi 24/01											

La Communauté d'Agglomération se réserve le droit de modifier cette programmation en fonction des effectifs inscrits.

J'accepte les conditions présentées dans le règlement des prestations Enfance.

J'autorise OUI NON les responsables à filmer, photographier, mon enfant et à utiliser ces documents à des fins promotionnelles pour la Communauté d'Agglomération BEAUNE Côte et Sud.

Rappel :

Des annulations programmées seront possibles, sous réserve qu'elles soient communiquées le mercredi (avant 17h00) précédent la semaine concernée.

En dehors des annulations justifiées pour des raisons médicales, seuls 2 jours par période de vacances ou par cycle de mercredis pourront être déduits par les services. Au-delà de ces jours, toutes les plages réservées seront facturées.

Pour toutes inscriptions, les parents doivent impérativement être à jour de leurs règlements. Le règlement de ces factures conditionne, pour une famille, l'accès aux prestations Petite Enfance et inversement.

Date

Signature du responsable légal :